

REGLEMENT DISTANCE S :

1. Epreuve ouverte aux licenciés et non-licenciés nés en 1998 et avant (catégories Cadet et au-delà), se déroulant en plusieurs vagues (suivant le nombre de participants - maximum 120).
1000 m en natation avec une sortie à l'australienne + 5000 m de CP
2. Le point d'accueil et de retrait des dossards est situé dans le hall de la Piscine Jean Moulin.
3. Ravitaillements sur la course et à l'arrivée.
4. Tous les concurrents devront obligatoirement assister au briefing et respecter les consignes de course.
5. L'encadrement et la sécurité sont assurés par les membres de l'USOB ainsi que par des employés du service municipal des sports de la ville de Bezons.
6. La réglementation de l'épreuve sera celle établie par la FFTRI et nous incitons l'ensemble des participants à la suivre scrupuleusement, notamment concernant le respect d'autrui et la bienséance.
L'arbitrage sera sous la responsabilité de la Ligue Ile de France de Triathlon.
7. Récompenses :
Premier Jeune (- de 20 ans)
Premier Homme Sénior et Première Femme Sénior
+ 1er vétéran + 40 ans (coupe Gilles Galtié)
8. Autorisation du droit à l'image.
Par sa participation à l'Aquathlon chaque concurrent autorise expressément l'organisation à utiliser les photos réalisées lors de l'épreuve à des fins publi-rédactionnelles.
9. Dossard obligatoire en CP sur le devant (ceinture porte-dossard autorisée). La course à pied torse-nu est interdite.
Combinaison néoprène non-autorisée, ainsi que pullboy.
En natation, port du bonnet (fourni par l'organisation) obligatoire.

www.usobezons-triathlon.clubeo.com

E-mail : usobezons@clubeo.com

REGLEMENT Famille :

1. Epreuve non chronométrée ouverte à tous sans condition de licence ou de certificat médical. 60 équipes maximum. Distance 75m de nage et 1km de CP.
Condition d'âge du plus jeune : être né entre 2001 et 2011, soit à partir de 4 ans (avec une ceinture pour les non-nageurs).
Condition d'âge du plus âgé : à la discrétion du responsable de bassin le jour de l'épreuve (maîtriser parfaitement le «savoir nager») + personne majeure présente sur le bord du bassin.
2. Le point d'accueil et de retrait des dossards est situé dans le hall de la Piscine Jean Moulin.
3. Ravitaillement à l'arrivée.
4. Tous les concurrents devront obligatoirement assister au briefing 1/4 d'heure avant le départ et respecter les consignes de course.
5. L'encadrement et la sécurité sont assurés par les membres de l'USOB ainsi que par des employés du service municipal des sports de la ville de Bezons.
6. L'entière organisation de cette épreuve FAMILLE est sous la responsabilité de l'USOB qui en assure l'intégralité des participants. Chaque équipe s'engage toutefois à respecter scrupuleusement les consignes de sécurité et de bonne conduite, précisées par les organisateurs.
7. Récompenses :
1er arrivé - 4 à 9 ans pour le plus jeune
1er arrivé - 10 à 14 ans pour le plus jeune
Participant le plus jeune
8. Autorisation du droit à l'image. Par sa participation à l'Aquathlon chaque concurrent autorise expressément l'organisation à utiliser les photos réalisées lors de l'épreuve à des fins publi-rédactionnelles.
9. Dossard obligatoire en CP sur le devant (ceinture porte-dossard autorisée). La course à pied torse-nu ou pieds nus est interdite.

www.usobezons-triathlon.clubeo.com

E-mail : usobezons@clubeo.com